

SCOLAIRE

L'Institut des Sciences de la Famille (ISF) vous propose un regard croisé entre la théorie et la pratique par des échanges avec des spécialistes et des acteurs de terrain pour nous permettre de comprendre le harcèlement scolaire. Grâce aux apports de la psychologie, de la sociologie, du droit et des acteurs de terrain, nous pourrions modéliser une représentation du harcèlement scolaire et avoir des outils pour construire un guide d'intervention tout en menant de fond une réflexion globale sur le harcèlement.

Objectifs :

- Modéliser une représentation du harcèlement scolaire
- Acquérir des outils pour un guide d'intervention
- Repenser la question du harcèlement plus globalement : le harcèlement scolaire, le harcèlement en études supérieures, le harcèlement au travail : une même problématique ?

Moyens :

- Apports théoriques (sociologique, psychologique, juridique)
- Apports pratiques (méthodes d'intervention, association)

Date : Mercredi 1^{er} avril 2020 - 9h-12h30 / 14h-17h

Lieu : ISF - Institut des Sciences de la Famille- Université Catholique de Lyon. 10, place des Archives 69002 Lyon
Amphi E. Gounot A 103 (bâtiment A, 1^{er} étage)

PROGRAMME

9h00 - 9h15 :	Accueil
9h15 - 9h30 :	Mot d'accueil - Fabrice TOULIEUX, Administrateur ISF
9h30 - 10h00 :	Violences et harcèlement scolaires : quelques apports sociologiques - Christine PLASSE BOUTEYRE, Maîtresse de conférences en sociologie
10h00 - 10h30 :	De la maternelle au monde du travail : les rouages du harcèlement - Muriel FAES, Psychopraticienne
10h30 - 10h45 :	Pause
10h45 - 11h15 :	Le harcèlement scolaire en droit pénal français - Carine COPAIN, Maître de conférences en droit
11h15 - 11h45 :	Le harcèlement en droit international - Pascale BOUCAUD, Doyen du pôle Sciences juridiques, politiques et sociales
11h45 - 12h15 :	Echanges
12h15 - 14h00 :	Déjeuner libre
14h00 - 14h45 :	Des méthodes contre le harcèlement scolaire - Florence LILOT, Conseillère conjugale et familiale
14h45 - 15h30 :	L'expérience des services dédiés – Stéphanie NAULEAU, Capitaine de police
15h30 - 15h45 :	Pause
15h45 - 16h00 :	L'appréhension du harcèlement à l'UCLy - Laure MAYOUD, Psychologue
16h00 - 16h15 :	Le regard associatif - Association
16h15 - 16h30 :	Les violences à l'école : par la compagnie Testudines - Peggy HUGON, Directrice artistique
16h30 - 16h45 :	Echanges
16h45 - 17h00 :	Conclusion - Delphine BABIC, responsable pédagogique de la formation EAV

✂-----

Fiche d'inscription

Nom :
Prénom :
Profession :
Adresse personnelle :

Portable :
E mail :

Je souhaite m'inscrire à la journée du 1^{er} avril 2020

FICHE A RETOURNER A :
INSTITUT DES SCIENCES DE LA FAMILLE - UCLy
10 Place des Archives – 69288 Lyon Cedex 02
Tél. 04 26 84 52 10
E-Mail : isf@univ-catholyon.fr

COÛT :

Tarif Formation continue avec prise en charge employeur ou OPCA : 50€
Une convention de formation est adressée à l'organisme employeur.

Le règlement de la formation s'effectue sur présentation de la facture de l'ISF (N° d'agrément 82 69 069 26 69)

Facture et convention à adresser à :
Nom de l'entreprise ou organisme collecteur :

Adresse :

Mail :

Tarif réduit formation continue avec règlement individuel : 25 €
 Tarif étudiant (avec justificatif) : 10€

*Joindre à la fiche un règlement par chèque bancaire à l'ordre de :
A.F.P.I.C.L. - I.S.F.*

Gratuit pour les Etudiants UCLy et personnel UCLy (avec justificatif)

L'Institut des Sciences de la Famille se réserve le droit d'annuler ou de reporter, les sessions, journées d'études ou colloques, dans un délai de 8 jours avant la date prévue de la manifestation, en prenant soin d'en informer les participants (remboursement le cas échéant)